



CHARLEMAGNE

ZAC les Espaluns – Avenue Lavoisier - 83 160 La Valette du Var
Tél. : 04 98 08 08 08 - Fax : 04 98 08 08 00 - www.charlemagnefrance.com
SA au capital de 100 000 € - RCS : 65 B 00183 - N° Siret : 65 950 183 700 010

DECLARATION D'ADHESION AU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Organisation des Nations Unies
Monsieur Ban-Ki MOON
Secrétaire Général
Global Compact Office
NY 10017
NEW YORK

La Valette du Var, le 21/05/2012

Monsieur le Secrétaire Général,

La société Charlemagne s'engage à respecter et soutenir les dix principes énoncés dans le Pacte mondial en matière de droit de l'Homme, de droit du Travail, de protection de l'Environnement et de lutte contre la corruption.

Nous participons depuis plusieurs décennies à la pérennité des équilibres économiques locaux et régionaux auxquels viennent s'ajouter les enjeux et les impératifs du développement durable.

Vous trouverez ci-joint notre « communication sur le progrès ». Celle-ci sera disponible sur notre site <http://www.charlemagnefrance.com>.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Jacques ROUARD
Directeur Général

Notre communication sur le progrès

Droits de l'homme, principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence

- ⇒ Nous organisons des comités de pilotage tous les 15 jours entre les responsables de service et la direction afin d'améliorer notre prestation et faire remonter les informations des collaborateurs. 110 actions ont été décidées grâce à ce comité et permettent d'améliorer la qualité de notre service.
- ⇒ Signature le 23 mai 2012 de la Charte VAR EQUITABLE à la librairie CHARLEMAGNE de Toulon avec le Président d'honneur de VAR EQUITABLE, Yves de KERMEL (également Directeur honoraire de la Banque de France), dans le cadre de la Quinzaine Nationale du Commerce Equitable qui se déroule dans toute la France du 12 au 27 mai.

Les conditions de travail, principe 4 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

- ⇒ Nous avons mis en place une démarche d'écoute du personnel sur le thème de « la préservation et l'amélioration de la qualité de vie au travail ». Cette démarche a été confiée à un comité de pilotage (composé de membres de la direction, des membres du CHSCT, de représentants du personnel, de représentants de l'encadrement et de nos différents métiers) avec la participation d'un cabinet conseil et de nos deux médecins du travail. Des enquêtes ont été réalisées auprès de 25 % des effectifs. 8 axes de travail ont été identifiés → chacun des sujets sera traité par un groupe de travail.
- ⇒ Les responsables suivent une formation spécifique sur la reconnaissance au travail et le management par objectifs et ceci afin de pérenniser et d'améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs. 96% des collaborateurs ont un sentiment de plaisir au travail (question posée lors des entretiens individuels par un cabinet de conseil extérieur à 30% des effectifs).
- ⇒ Nous créons des emplois 4 personnes ont été embauchées cette année

Notre communication sur le progrès

Le respect de l'Environnement, principe 8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



⇒ Notre activité de récupération de cartouches et piles usagés chez nos clients se multiplie par 2. Nous innovons dans la profession en proposant à nos clients la récupération de leurs emballages.



A l'occasion des livraisons, les chauffeurs récupèrent les déchets. Une zone en interne est le point de stockage intermédiaire en attendant la collecte groupée de nos prestataires.

⇒ Notre site internet nous permet de développer un processus de commande dématérialisé notamment pour tous nos nouveaux clients. L'échange est informatisé, nous avons baissé de 20% le volume de papier utilisé.

⇒ Nous avons développé le paiement par Carte achat (multiplication par 5 des transactions). Ce système de paiement en ligne pour les marchés publics, évite d'envoyer plusieurs exemplaires de factures : nous économisons ainsi 75% des consommations de papier pour ces clients.



Jacques ROUARD
Directeur Général

jacques.rouard@charlemagnefrance.com

Fanny DEMARIA
Responsable qualité / Développement Durable
Tél. : 04 98 08 08 42

fanny.demaria@charlemagnefrance.com